

Pratique gouvernementale du droit international au Québec en 1995-1996

Chantal Bélanger, Stéphane Fournier et Lucie Groleau

Volume 9, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1100778ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1100778ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (imprimé)

2561-6994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bélanger, C., Fournier, S. & Groleau, L. (1995). Pratique gouvernementale du droit international au Québec en 1995-1996. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 9, 152–158. <https://doi.org/10.7202/1100778ar>

Chroniques

Pratique gouvernementale du droit international au Québec en 1995-1996

CHANTAL BÉLANGER*
STÉPHANIE FOURNIER**
LUCIE GROLEAU***

Lois, règlements et décrets

Le présent ouvrage vise à répertorier les lois, règlements et décrets relatifs au droit international ayant fait l'objet de différentes mesures législatives au cours des années 1995 et 1996 par le gouvernement du Québec. Afin d'en faciliter le repérage et la lecture, nous avons classé les décrets en ordre chronologique (année et adoption) à travers les différentes catégories.

Par ailleurs, l'un des éléments importants de la pratique internationale québécoise au cours des années 1995-96 a trait aux modifications législatives qui ont entouré la création de l'actuel ministère des Relations internationales. Auparavant, le ministère était désigné sous l'appellation de « ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (L.R.Q., c. M-21.1) ». Cependant, l'entrée en vigueur de la *Loi sur le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration et modifiant d'autres dispositions législatives* (L.R.Q. c. 21) a eu pour effet de scinder le ministère en deux entités distinctes, créant ainsi le ministère des Relations internationales.

1. Lois

A) Année 1995

Loi sur la Commission de la Capitale Nationale (L.R.Q., c. C-33.1)

Cette nouvelle commission peut conclure des ententes avec une organisation internationale ou un organisme relevant de cette organisation.

Loi sur le Ministère du Conseil Exécutif (L.R.Q., c. M-30)

Permet au ministre de verser un montant à des fins d'aide humanitaire internationale.

Loi sur le Ministère du Revenu (L.R.Q., c. M-31)

Le ministre est responsable de l'application de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants. Il peut aussi conclure des ententes visant à en faciliter l'application.

Loi sur la Société des loteries du Québec (L.R.Q., c. S-13.1)

La société peut, par décret, être amenée à contribuer à l'aide à l'action humanitaire internationale.

Loi sur la Société Innovatech du sud du Québec

(L.R.Q., c. S17.2.1)

Cette société peut conclure des ententes avec des gouvernements étrangers ou des organisations internationales.

Loi concernant la taxe sur les carburants (L.R.Q., c. T-1)

La section IX.1 de cette loi met en oeuvre au Québec, les règles de l'Entente internationale.

B) Année 1996

Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)

L'article 14.10 de cette loi prévoit qu'une municipalité peut conclure avec toute personne ou avec tout gouvernement autre que celui du Québec ou avec l'un de ses ministères ou de ses organismes toute entente ayant pour objet la fourniture par la municipalité de services, d'avis, de matières, de matériaux ou d'équipements relatifs à toute matière relevant de sa compétence afin qu'ils soient utilisés ou mis à profit à l'extérieur du Québec.

Loi concernant la mise en oeuvre des accords de commerce international (L.R.Q., c. M-35.2)

Loi qui reconnaît la compétence du Québec dans la mise en oeuvre de différents accords (i.e. l'*Accord de libre-échange nord-américain*, l'*Accord non-américain de coopération dans le domaine de l'environnement*, l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail* et l'*Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce*) dans chacun des domaines qui relèvent de sa compétence constitutionnelle.

Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6)

L'article 28.7 de cette loi permet au président du Conseil du trésor de conclure, conformément à la loi, une entente avec un gouvernement autre que celui du Québec, l'un de ses ministères, une organisation internationale ou un organisme de ce gouvernement ou de cette organisation en vue de l'exercice des fonctions visées par l'article 28.1.

Loi sur la société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., c. S-12.01)

* Technicienne en documentation (Cabinet Lafleur Brown)

** Étudiante en droit (maîtrise en droit international)

*** Avocate

L'article 18 de cette loi permet à la Société de conclure une entente avec un gouvernement autre que celui du Québec, l'un de ses ministères, une organisation internationale ou un organisme de ce gouvernement ou de cette organisation.

Loi sur le ministère de la métropole (L.R.Q., c. M-19.1.1)

Le ministre peut, dans l'intérêt de la métropole, conclure des ententes avec un gouvernement autre que celui du Québec, l'un de ses ministères, une organisation internationale ou un organisme de ce gouvernement ou de cette organisation.

Loi sur le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (L.R.Q., c. M-21.1)

Par l'entremise des articles 54 à 59 de la *Loi sur le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et modifiant d'autres dispositions législatives*, le titre de cette loi a été modifié et est maintenant désigné sous le vocable de *Loi sur le ministère des Relations internationales*.

Loi sur le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et modifiant d'autres dispositions législatives (L.Q., c. 21)

Cette loi a pour effet d'entraîner la division du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles en deux entités distinctes, soit le ministère des Relations internationales ainsi que le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Cette loi prévoit donc la création du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, qui aura notamment pour fonctions de promouvoir les droits et libertés de la personne en plus d'assurer la charge de l'immigration et de l'intégration des nouveaux arrivants.

Par ailleurs, l'article 54 de cette loi a pour effet de remplacer le titre de la *Loi sur le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles* (L.R.Q., c. M-21.1) par le titre suivant: *Loi sur le ministère des Relations internationales*.

Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)

L'article 29.19 de cette loi prévoit qu'une municipalité peut conclure avec toute personne ou avec tout gouvernement autre que celui du Québec ou avec l'un de ses ministères ou de ses organismes toute entente ayant pour objet la fourniture par la municipalité de services, d'avis, de matières, de matériaux ou d'équipements relatifs à toute matière relevant de sa compétence afin qu'ils soient utilisés ou mis à profit à l'extérieur du Québec.

2. Règlements relatifs à l'immigration

Décret concernant la sélection des ressortissants étrangers (Mod.), no. 1323-95, (1995) 127 G.O. II 4439.

Décret concernant les services d'intégration linguistique et assistance financière (Mod.), no. 1324-95, (1995) 127 G.O. II 4442.

3. Règlements concernant certaines ententes de réciprocité

Règlement sur une Entente de réciprocité sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Japon concernant l'échange des permis de conduire C-24.2 r0.1.2.01

Règlement sur les Ententes de réciprocité entre le gouvernement du Québec et certains États américains en matière d'immatriculation des véhicules de commerce C-24.2r0.1.5

Décret concernant une Entente de réciprocité avec la Floride concernant les permis de conduire et les infractions, no. 298-96, (1996) 128 G.O. II 1883.

4. Règlements concernant la mise en oeuvre d'ententes internationales

Décret concernant la mise en oeuvre de l'Entente en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et la Confédération Suisse, no. 918-95, (1995) 127 G.O. II 2991.

5. Décrets relatifs aux institutions

Décret concernant la nomination d'un membre titulaire au conseil d'administration de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, no. 6-95, (1995) 127 G.O. II 440.

Décret concernant la nomination de monsieur Jean-Pierre Charbonneau comme adjoint parlementaire, no. 76-95, (1995) 127 G.O. II 512.

Décret concernant le renouvellement de mandat de monsieur Denis Bédard comme délégué général du Québec à Düsseldorf, no. 91-95, (1995) 127 G.O. II 547.

Décret concernant le renouvellement de mandat de monsieur Dominique Bonifacio comme délégué général du Québec à Hong Kong, no. 92-95, (1995) 127 G.O. II 547.

Décret concernant madame Raymonde Folco, membre et présidente du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, no. 247-95, (1995) 127 G.O. II 1346.

Décret concernant la nomination de Me Arlindo Vieira comme membre et président du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, no. 270-95, (1995) 127 G.O. II 1468.

Décret concernant la nomination de monsieur Louis Duclos comme délégué du Québec à Los Angeles, no. 397-95, (1995) 127 G.O. II 1723.

Décret concernant la nomination de deux membres québécois du conseil d'administration de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, no. 496-95, (1995) 127 G.O. II 1951.

Décret concernant la nomination des membres du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, no. 600-95, (1995) G.O. II 2177.

Décret concernant la nomination de monsieur Jean-Marc Blondeau comme délégué général du Québec à Düsseldorf, no. 626-95, (1995) 127 G.O. II 2228.

Décret concernant la prolongation de mandat de monsieur Harold Mailhot comme délégué général du Québec à Londres, no. 628-95, (1995) 127 G.O. II 2309.

Décret concernant la nomination de Me Richard Guay comme délégué général du Québec à Londres, no. 629-95, (1995) 127 G.O. II 2309.

Décret concernant monsieur Kevin Drummond, délégué général du Québec à New York, no. 691-95, (1995) 127 G.O. II 2463.

Décret concernant monsieur Guy Létourneau, administrateur d'État II, no. 692-95, (1995) 127 G.O. II 2463.

Décret concernant la nomination de huit membres québécois du Conseil de l'Agence Québec / Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse, no. 843-95, (1995) 127 G.O. II 2937.

Décret concernant la nomination de monsieur Robert Keating comme chef de poste du Bureau du Québec à Ottawa, no. 963-95, (1995) 127 G.O. II 3370.

Décret concernant la nomination de madame Anne Légaré comme déléguée du Québec à Boston, no. 1147-95, (1995) 127 G.O. II 4204.

Décret concernant le ministre et le ministère des Affaires internationales, no. 1440-95, (1995) G.O. II 4822.

Décret concernant la ministre responsable de l'Immigration et des Communautés culturelles, no. 1441-95, (1995) 127 G.O. II 4822.

Décret concernant le Secrétariat à la jeunesse, no. 1469-95, (1995) 127 G.O. II 5079.

Décret concernant la nomination de monsieur Marcel Masse comme délégué général du Québec à Paris, no. 1502-95, (1995) 127 G.O. II 5239.

Décret concernant la nomination de monsieur André Boisclair comme adjoint parlementaire, no. 1537-95, (1995) 127 G.O. II 5359.

Décret concernant le ministre d'État de l'Économie et des Finances, no. 116-96, (1996) 128 G.O. II 1507. (Qui exerce les fonctions du ministre des Affaires internationales).

Décret concernant le ministre et le ministère des Relations internationales, no. 130-96, (1996) 128 G.O. II 1513.

Décret concernant le ministre d'État de l'Économie et des Finances et ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et

de la Technologie et ministre des Relations internationales, no. 410-96, (1996) 128 G.O. II 2643.

Décret concernant la nomination de monsieur André Dorr comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, no. 413-96, (1996) 128 G.O. II 2643.

Décret concernant la nomination de madame Marie Huot comme sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales, no. 475-96, (1996) 128 G.O. II 2922.

Décret concernant la nomination de monsieur Denis Gervais comme sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales, no. 476-96, (1996) 128 G.O. II 2922.

Décret concernant la nomination de deux membres québécois au conseil d'administration de l'Office francophone québécois pour la jeunesse, no. 681-96, (1996) 128 G.O. II 3680.

Décret concernant l'exercice des fonctions de certains ministres, no. 812-96, (1996) 128 G.O. II 4416.

Décret concernant la nomination de madame Michelle Bussièrès comme sous-ministre du ministère des Relations internationales, no. 859-96, (1996) 128 G.O. II 4659.

Décret concernant l'engagement à contrat de monsieur Gérard P. Latulippe comme sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales, no. 904-96, (1996) 128 G.O. II 4945.

Décret concernant la nomination de monsieur Denis de Bellevalle comme délégué général du Québec à Bruxelles, no. 905-96, (1996) 128 G.O. II 4949.

Décret concernant Me Robert Normand, sous-ministre au ministère des Relations internationales, no. 942-96, (1996) 128 G.O. II 5168.

Décret concernant la nomination de Me Robert Normand comme membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société de radio-télévision du Québec, no. 954-96, (1996) 128 G.O. II 5174.

Décret concernant monsieur Robert Trempe, no. 1095-96, (1996) 128 G.O. II 5488.

Décret concernant la nomination de madame Lucie Latulippe comme sous-ministre adjointe au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, no. 1122-96, (1996) 128 G.O. II 5544.

Décret concernant la nomination de monsieur Robert Trempe comme sous-ministre adjoint au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, no. 1125-96, (1996) 128 G.O. II 5545.

Décret concernant la nomination de madame Nicole Brodeur comme sous-ministre associée au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, no. 1126-96, (1996) 128 G.O. II

5545.

Décret concernant la nomination de trois membres québécois du Conseil de l'Agence Québec / Wallonie-Bruxelles pour la Jeunesse, no. 1145-96, (1996) 128 G.O. II 5575.

Décret concernant monsieur Robert Trempe, no. 1191-96, (1996) 128 G.O. II 5851.

Décret concernant la nomination de madame Raymonde Saint-Germain comme déléguée du Québec pour le Mid-Ouest et l'Ouest des États-Unis, no. 1417-96, (1996) 128 G.O. II 6763.

Décret concernant la nomination de monsieur Aubert Ouellet comme délégué du Québec pour l'Europe méditerranéenne, no. 1418-96, (1996) 128 G.O. II 6764.

Décret concernant la nomination de monsieur Léo Paré comme délégué du Québec pour l'Asie (exception faite du Japon), no. 1419-96, (1996) 128 G.O. II 6766.

Décret concernant la nomination de monsieur Henri Dorion comme délégué du Québec pour la Russie et l'Ukraine, no. 1420-96, (1996) 128 G.O. II 6768.

Décret concernant la nomination de monsieur Roger Langlois comme délégué du Québec pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, no. 1421-96, (1996) 128 G.O. II 6769.

Décret concernant la nomination de monsieur Jean-Marc Blondeau comme délégué du Québec pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, no. 1425-96, (1996) 128 G.O. II 6771.

Décret concernant la nomination de monsieur Patrice Lafleur comme délégué général du Québec à Mexico, no. 1457-96, (1996) 128 G.O. II 6849.

Décret concernant la nomination de monsieur Aubert Ouellet comme délégué du Québec pour l'Amérique du Sud et les Antilles, no. 1458-96, (1996) 128 G.O. II 6851.

6. Décrets relatifs aux accords internationaux

Décret concernant l'autorisation du gouvernement pour présenter une demande à l'International Fuel Tax Association Inc. pour adhérer à l'« International Fuel Tax Agreement », no. 155-95, (1995) 127 G.O. II 663.

Décret relatif à un *Accord intergouvernemental canadien concernant l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada*, no. 930-96, (1996) 128 G.O. II 4960.

Décret concernant un *Accord de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Minas Gerais* (Brésil), no. 1081-96, (1996) 128 G.O. II 5420.

Décret concernant un *Accord entre le gouvernement du Québec et la Confédération internationale des syndicats libres relatif aux*

avantages consentis par le gouvernement du Québec à la Confédération et aux employés non canadiens, no. 1514-96, (1996) 128 G.O. II 7323.

7. Décrets relatifs aux conventions internationales

Application de la *Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants*, no. 237-95, (1995) 127 G.O. II 1097.

Application de la *Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants*, no. 1216-95, (1995) 127 G.O. II 4187.

Application de la *Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants - Chypre et République du Zimbabwe*, no. 421-96, (1996) 128 G.O. II 2571.

8. Décrets relatifs aux ententes internationales

Décret concernant une Entente portant sur un programme de coopération industrielle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française, no. 40-95, (1995) 127 G.O. II 489.

Décret concernant la signature d'un Avenant à l'Entente et d'un Avenant à l'Arrangement administratif en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Finlande, no. 42-95, (1995) 127 G.O. II 491.

Décret concernant l'approbation de l'Entente de coopération dans le domaine de la formation universitaire entre le gouvernement du Québec et le gouvernement des États-Unis du Mexique, no. 273-95, (1995) 127 G.O. II 1471.

Décret concernant une Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada portant sur les modalités administratives et les conditions d'affectation d'un représentant du Québec dans la mission diplomatique du Canada à Abidjan, no. 404-95, (1995) 127 G.O. II 1728.

Décret concernant une Entente de coopération économique, scientifique et technologique entre le gouvernement du Québec et le gouvernement populaire de la province de Hubei (province de la Chine centrale), no. 498-95, (1995) 127 G.O. II 1953.

Décret concernant une Entente de coopération économique entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Maine, no. 726-95, (1995) 127 G.O. II 2499.

Décret concernant une Entente de réciprocité entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de la Floride concernant les permis de conduire et les infractions aux règles de la circulation routière, no. 779-95, (1995) 127 G.O. II 2773.

Décret concernant l'exclusion de certaines catégories d'ententes de l'application de la *Loi sur le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles*,

no. 787-95, (1995) 127 G.O. II 2821.

Décret concernant une Entente de coopération dans les domaines de la science et de la technologie de la République populaire de Chine, no. 788-95, (1995) 127 G.O. II 2822.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement du Burkina Faso, no. 973-95, (1995) 127 G.O. II 3377.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Burundi, no. 974-95, (1995) 127 G.O. II 3378.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Cameroun, no. 975-95, (1995) 127 G.O. II 3379.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Congo, no. 976-95, (1995) 127 G.O. II 3379.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire, no. 977-95, (1995) 127 G.O. II 3380.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République de Djibouti, no. 978-95, (1995) 128 G.O. II 3380.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République gabonaise, no. 979-95, (1995) 127 G.O. II 3381.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République de Guinée, no. 980-95, (1995) 127 G.O. II 3381.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République islamique d'Iran, no. 981-95, (1995) 127 G.O. II 3382.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République libanaise, no. 982-95, (1995) 127 G.O. II 3383.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République de Madagascar, no. 983-95, (1995) 127 G.O. II 3383.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Mali, no. 984-95, (1995) 127 G.O. II 3384.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République islamique de Mauritanie, no. 985-95, (1995) 127 G.O. II 3384.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Zaïre, no.

986-95, (1995) 127 G.O. II 3385.

Décret concernant une Entente de réciprocité en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République centrafricaine, no. 987-95, (1995) 127 G.O. II 3385.

Décret concernant une Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral relativement au Programme canadien de bourses de la Francophonie, no. 1104-95, (1995) 127 G.O. II 4076.

Décret concernant l'approbation du protocole d'entente sur les relations cinématographiques entre la Société de développement des entreprises culturelles et le Centro Nacional Autónomo de Cinematografía (CNAC), no. 1205-95, (1995) 127 G.O. II 4257.

Décret concernant une Entente en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, no. 1411-95, (1995) 127 G.O. II 4808.

Décret concernant une Entente en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Bénin, no. 1412-95, (1995) 127 G.O. II 4809.

Décret concernant une Entente en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République fédérale islamique des Comores, no. 1413-95, (1995) 127 G.O. II 4809.

Décret concernant une Entente en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la Royaume du Maroc, no. 1414-95, (1995) 127 G.O. II 4810.

Décret concernant une Entente en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République de Maurice, no. 1415-95, (1995) 127 G.O. II 4810.

Décret concernant une Entente en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Niger, no. 1416-95, (1995) 127 G.O. II 4811.

Décret concernant une Entente en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Sénégal, no. 1417-95, (1995) 127 G.O. II 4811.

Décret concernant une Entente en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République du Tchad, no. 1418-95, (1995) 127 G.O. II 4812.

Décret concernant une Entente en matière de droits de scolarité avec le gouvernement de la République togolaise, no. 1419-95, (1995) 127 G.O. II 4813.

Décret concernant une Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française au sujet de la revue Médecine-Sciences, no. 200-96, (1996) 128 G.O. II 1826.

Décret concernant le protocole d'entente visant le Centre régional de traitement de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, no. 524-96, (1996) 128 G.O. II 2972.

Décret concernant l'approbation de l'Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement autonome de la Catalogne, no. 841-96, (1996) 128 G.O. II 4430.

Décret concernant l'Entente de coopération en matière linguistique entre le gouvernement du Québec et le gouvernement autonome de la Catalogne, no. 842-96, (1996) 128 G.O. II 4430.

Décret concernant l'approbation de la Déclaration de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sport, no. 1111-96, (1996) 128 G.O. II 5496.

Décret concernant l'approbation de l'Entente de coopération dans les domaines économique, scientifique et technologique entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du New Jersey, no. 1112-96, (1996) 128 G.O. II 5496.

Décret concernant la signature d'une Entente et d'un Arrangement administratif en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Chili, no. 1382-96, (1996) 128 G.O. II 6496.

Décret concernant une Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Royaume du Maroc en matière d'environnement, no. 1547-96, (1996) 128 G.O. II 7534.

9. Décrets relatifs aux conférences internationales

Décret concernant la délégation du Québec à la XXVe session ordinaire de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFJES) et à la XVIIIe Réunion du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) qui doivent avoir lieu au Bénin, du 23 au 28 janvier 1995, no. 41-95, (1995) 127 G.O. II 490.

Décret concernant la délégation du Québec à la réunion du Bureau de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage qui doit avoir lieu à Bamako, Mali, les 9, 10 et 11 février 1995, no. 116-95, (1995) 127 G.O. II 647.

Décret concernant la délégation du Québec au Sommet mondial pour le développement social, organisé sous l'égide des Nations Unies, qui aura lieu les 11 et 12 mars 1995 à Copenhague, no. 246-95, (1995) 127 G.O. II 1345.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence préparatoire à la Conférence mondiale sur les femmes, organisée sous l'égide des Nations Unies, qui aura lieu du 15 mars au 3 avril 1995 à New York, no. 297-95, (1995) 127 G.O. II 1525.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence ministérielle de la Francophonie qui doit se réunir à Paris, le 30 mars 1995, no. 358-95, (1995) 127 G.O. II 1638.

Décret concernant la Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada qui se tiendra à Portsmouth, New Hampshire, les 7, 8 et 9 juin 1995, no. 725-95, (1995) 127 G.O. II 2498.

Décret concernant la délégation du Québec à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisées sous l'égide des Nations Unies, qui aura lieu du 4 au 15 septembre 1995 à Beijing, no. 1115-95, (1995) 127 G.O. II 4131.

Décret concernant la délégation du Québec à la XVIIIe Réunion du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) qui aura lieu à Paris (France), les 28 et 29 septembre 1995, no. 1290-95, (1995) 127 G.O. II 4480.

Décret concernant la constitution et le mandat de la délégation du Québec à la Conférence des ministres de la justice des pays ayant le français en partage qui doit se tenir au Caire, du 30 octobre au 1er novembre 1995, no. 1394-95, (1995) 127 G.O. II 4719.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence des ministres responsables de TV5 qui doit se tenir le 20 novembre 1995 à Neuchâtel en Suisse, no. 1445-95, (1995) 127 G.O. II 4979.

Décret concernant la délégation du Québec à la 2e Session de la Conférence francophone des ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche des États et des Gouvernements ayant le français en partage et qui doit avoir lieu à Cotonou, au Bénin, les 11 et 12 novembre 1995, no. 1446-95, (1995) 127 G.O. II 4979.

Décret concernant la délégation du Québec à la Sixième Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage, Cotonou, République du Bénin, les 2, 3 et 4 décembre 1995 et à la réunion ministérielle préparatoire, les 29 et 30 novembre 1995, no. 1535-95, (1995) 127 G.O. II 5293.

Décret concernant la délégation du Québec à la Troisième Conférence préparatoire et à la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains - Habitat II qui aura lieu, du 5 au 16 février 1996, à New York, no. 162-96, (1996) 128 G.O. II 1807.

Décret concernant la composition de la délégation du Québec à la Conférence fédérale - provinciale des ministres des Finances qui se tiendra à Ottawa les 8 et 9 février 1996, no. 170-96, (1996) 128 G.O. II 1809.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence ministérielle de la Francophonie qui doit se réunir à Bordeaux (France), les 16 et 17 février 1996, no. 196-96, (1996) 128 G.O. II 1824.

Décret concernant la délégation du Québec à la réunion du Bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFJES) qui aura lieu à Québec, du 18 au 23 février 1996, no. 197-96, (1996) 128 G.O. II 1824.

Décret concernant la composition de la délégation québécoise à la 47e session ministérielle de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage qui doit avoir lieu à Liège, en Belgique, les 17, 18 et 19 avril 1996, no. 425-96, (1996) 128 G.O. II 2652.

Décret concernant la délégation du Québec à la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains - Habitat II qui aura lieu, du 3 au 14 juin 1996, à Istanbul, no. 609-96, (1996) 128 G.O. II 3489.

Décret concernant la délégation du Québec au Bureau de la Conférence des ministres francophones de l'Enseignement supérieur et de la recherche des États et des Gouvernements ayant le français en partage qui doit avoir lieu à Québec, les 19 et 20 septembre 1996, no. 1160-96, (1996) 128 G.O. II 5673.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence des ministres responsables de TV5 qui doit se tenir le 17 octobre 1996, à Montebello, au Québec, no. 1324-96, (1996) 128 G.O. II 6092.

Décret concernant la délégation du Québec au Premier Sommet mondial sur l'alimentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO / OAA), qui aura lieu à Rome, du 13 au 17 novembre 1996, no. 1367-96, (1996) 128 G.O. II 6487.

Décret concernant la délégation du Québec à la Conférence ministérielle de la Francophonie qui doit se réunir à Marrakech (Maroc), les 16, 17 et 18 décembre 1996, no. 1513-96, (1996) 128 G.O. II 7322.

Décret concernant la délégation du Québec à la XXVIe session ordinaire de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) et à la XXe réunion du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) qui doivent avoir lieu au Cameroun, du 13 au 19 janvier 1996, no. 1620-96, (1996) 128 G.O. II 203.

10. Décrets autorisant des organismes publics à conclure des ententes avec des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des organismes de ces gouvernements ou des ces organisations.

Décret concernant l'exclusion de l'application de certains articles de la Loi sur le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles pour des catégories d'ententes conclues par des organismes publics, no. 424-96, (1996) 128 G.O. II 2651.

11. Décrets concernant l'entrée en vigueur et la prise d'effet de certaines lois.

Décret concernant la prise d'effet, à l'égard de la Roumanie et de Monaco, de la *Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants*, no. 954-95, (1995) 127 G.O. II 3171.

Décret concernant la prise d'effet de la *Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants*, no. 1215-95, (1995) 127 G.O. II 4187.

Décret concernant l'entrée en vigueur de la Loi concernant la mise en oeuvre des accords de commerce international, no. 840-96, (1996) 128 G.O. II 4103.

12. Autres décrets

Décret concernant l'application de la *Loi sur l'assurance-chômage* à certains employés recrutés à l'extérieur du Québec pour exercer des fonctions au sein d'une représentation, no. 94-95, (1995) 127 G.O. II 548.

Décret concernant les citoyens étrangers travaillant au Québec au service d'un gouvernement autre que celui du Canada ou du Québec ou au service d'un organisme reconnu par le gouvernement du Québec et relevant d'un gouvernement autre que celui du Canada ou du Québec et qui désirent conclure un accord en vue de bénéficier des services assurés en vertu de la *Loi sur l'assurance-hospitalisation* (L.R.Q., c. A-28) et de la *Loi sur l'assurance-maladie* (L.R.Q., c. A-26), no. 474-95, (1995) 127 G.O. II 1884.

Décret concernant les ressources humaines, financières et matérielles du Bureau de révision en immigration, no. 631-95, (1995) 127 G.O. II 2312.

Décret concernant le maintien à compter du 1er juillet 1995 des échelles de traitement en vigueur depuis le 1er avril 1993 de la haute fonction publique et de certaines catégories de personnes nommées à la prérogative du gouvernement, no. 1018-95, (1995) 127 G.O. II 3826.

Décret concernant l'adhésion du Québec au Réseau international des Organisations de Bassin en matière de gestion intégrée de l'eau, no. 338-96, (1996) 128 G.O. II 2196.

Décret concernant le Versement de la contribution financière du gouvernement au Secrétariat de la *Convention des Nations Unies sur la diversité biologique*, no. 379-96, (1996) 128 G.O. II 2506.

Décret concernant l'arrangement sous forme d'échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique portant sur la prestation d'une assistance mutuelle en matière de lutte contre les feux de forêts, no. 401-96, (1996) 128 G. O. II 2521.

Décret concernant les modalités de versement de la subvention gouvernementale annuelle à l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, no. 522-96, (1996) 128 G.O. II 2971.

Décret concernant l'approbation du Relevé de décisions signé lors de la rencontre du premier ministre du Québec, monsieur Lucien Bouchard, avec le premier ministre de la République française, monsieur Alain Juppé, le 11 juin 1996, no. 1110-96, (1996) 128 G.O. II 5495.